



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-deux, le trente août à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le vingt-deux août sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Benoit STEINMETZ,
Denis BAUR, David ROBINET

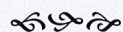
Absent avec procuration : Maurice LORENTZ à Michel PAQUET

Absents excusés : Michel HERGAT, Marie-Marthe DUTTA GUPTA, Guy KREMER,

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 7
Nombre de votants : 8

Étaient également présents : Pascal MULLER, D.G.S.T, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel

Etaient excusés : Olivier HAUDOT, DGS, Manon TURPIN, service communication



12. Objet : Demande de subvention communautaire 2022 au titre des anniversaires - Kick-Boxing Club de Volmerange-les-Mines : Célébration des 30 ans

L'association sportive « Kick-Boxing Club de Volmerange-les-Mines » a été créée en 1991.

L'objet de cette association actuellement présidée par Monsieur Ludovic Gérard est la pratique du kick-boxing.

Le club a souhaité célébrer son 30^e anniversaire lors de 3 temps spécifiques qui ont été les suivants :

- Dimanche 15 mai 2022 : journée Portes Ouvertes au gymnase communal à Volmerange-les-Mines au cours de laquelle les licenciés ont pu réaliser différentes démonstrations de la pratique sportive devant leurs parents, familles et amis
- Samedi 28 mai 2022 : repas anniversaire du club permettant aux boxeurs et à leurs familles de partager un moment de convivialité

- Dimanche 12 juin 2022 : stage avec Anissa Meksen (multiple Championne du monde) au gymnase communautaire à Kanfen.

Le Kick-Boxing Club de Volmerange-les-Mines a adressé sa demande de subvention le 25 avril 2022. Le budget prévisionnel équilibré pour un montant total de 6 000,00 €, intègre le soutien de la CCCE à hauteur de 3 000,00 €.

Compte tenu de la demande formulée et de l'événement présenté dans le dossier, le club pourrait prétendre à une subvention de 3 000,00 € (30 ans x 100 €).

Vu le règlement de mise en application de la politique sportive communautaire, adopté par délibération n° 20 du Conseil communautaire du 5 octobre 2010 et modifié par délibérations n° 15 du Conseil communautaire du 6 décembre 2016 et n° 13 du 3 décembre 2019,

Considérant que le dossier présenté par l'association « Kick-Boxing Club de Volmerange-les-Mines » est relatif à la célébration des anniversaires des clubs du territoire communautaire,

Considérant que la demande de subvention fixée à 100 € par année d'existence est égale à 50 % du budget prévisionnel,

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission « Politique Sport » du 29 juin 2022,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'octroyer une subvention de 3 000,00 € à l'association sportive « Kick-Boxing de Volmerange-les-Mines » pour la célébration de son 30^e anniversaire,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 8
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 31 août 2022

Le Président,

Michel PAQUET



Certifiée exécutoire le : **14 SEP. 2022** Président

Publiée le : **14 SEP. 2022**

Transmise à la Sous-Préfecture le : **14 SEP. 2022**

